



DEPARTEMENT
DE L'AVEYRON

Commune D'ESTAING

DECISION N°2025-07

Objet : Signature devis d'étude géotechnique pour la construction de 2 logements locatifs saisonniers

Vu l'article L 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020 donnant délégation au Maire dans les domaines prévus à l'article L.2122-22 du CGCT,

Vu la délibération DL2025-01-001 en date du 26 janvier 2025 approuvant le projet de construction de 2 logements locatifs saisonniers au camping municipal de la Chantellerie,

Considérant l'inscription de l'opération n° 250 « Camping » au budget communal,

DECIDE :

- De signer le devis d'étude géotechnique G2AVP/PRO de l'entreprise Sol Labo Concept :

Devis N°2500202DF	1 880.00 € HT	2 256.00 € TTC
-------------------	---------------	----------------

Estaing, le 11 mars 2025
Le Maire,
Nathalie COUSERAN



*Certifié exécutoire
Transmis à la Préfecture et publié le*

11 MARS 2025

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://telerecours.fr>

Accusé de réception en préfecture
012-211200985-20250311-202507-DE
Reçu le 11/03/2025